

Le devenir des diplômés

- **Diplômés de licence professionnelle 2014**
- **Diplômés de master 2014**
- **Diplômés 2014 par domaine**

Dans le cadre du suivi des formations de l'université de Rouen, l'observatoire de la vie étudiante, des formations et de l'insertion professionnelle réalise chaque année un certain nombre d'enquêtes visant à connaître le devenir des étudiants. De manière générale, ces enquêtes apportent des informations sur l'insertion professionnelle des diplômés (taux et conditions d'insertion). Elles permettent également de caractériser les parcours d'études, qu'ils s'accomplissent à l'université de Rouen ou dans d'autres établissements, et de fournir des éléments sur l'appréciation portée par les anciens étudiants sur leur formation. Certaines enquêtes sont systématiquement mises en œuvre chaque année, d'autres sont conçues pour répondre à des interrogations ponctuelles.

Au cours de l'année 2015-2016, six études portant sur les trajectoires des diplômés ont été mises en place. Ces études sont réalisées chaque année. Elles concernent les diplômés de licence professionnelle, de master (M2), de licence (L3) et de doctorat.

⇒ **Diplômés de licence professionnelle et de master**

Ils sont enquêtés deux années de suite :

- une première fois **18 mois après l'obtention du diplôme**. Ces enquêtes sont mises en place à l'initiative de l'université, elles portent sur le devenir des diplômés tant en matière d'insertion professionnelle qu'en matière de poursuite d'études, elles permettent également de recueillir l'opinion des diplômés sur la formation suivie à l'université de Rouen et sur l'emploi occupé 18 mois après le diplôme. Tous les diplômés de licence professionnelle sont concernés par l'enquête par questionnaire. Les diplômés de master sont tous concernés par l'étude mais seuls les diplômés qui ne se sont pas réinscrits à l'université de Rouen au cours des 18 mois suivant l'obtention du diplôme sont interrogés par questionnaire. Le parcours de formation à l'université de Rouen est étudié à partir du système d'information. Les enquêtes réalisées en 2015-2016 concernent les diplômés de la promotion 2013-2014.
- une deuxième fois **30 mois après l'obtention du diplôme** dans le cadre des enquêtes nationales pilotées par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la

recherche (MENESR). L'université de Rouen suit strictement le protocole national que ce soit pour le questionnaire ou pour la population à enquêter. Ces enquêtes concernent l'insertion professionnelle des diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études après le diplôme. Les diplômés âgés de plus de 30 ans à l'obtention du diplôme ainsi que les diplômés de nationalité étrangère sont exclus du champ de l'enquête. Les enquêtes réalisées en 2015-2016 concernent les diplômés de la promotion 2012-2013.

⇒ **Diplômés de licence**

A partir de 2015-2016, ces diplômés sont enquêtés chaque année **18 mois après l'obtention du diplôme**. Le parcours de formation post-licence effectué à l'université de Rouen est étudié à partir du système d'information. Les diplômés qui ne se sont pas réinscrits à l'université de Rouen sont enquêtés par questionnaire afin de connaître leur parcours de formation en dehors de l'établissement ainsi que leur insertion professionnelle. Les diplômés de la promotion 2013-2014 ont été enquêtés en 2015-2016.

⇒ **Diplômés de doctorat**

Les titulaires d'un doctorat délivré en 2012 ont été interrogés en 2015-2016 afin de connaître leur insertion professionnelle **trois ans après la soutenance de la thèse**. Cette enquête concerne les docteurs de toutes les écoles doctorales de Normandie Université.

La présente *Lettre de l'OVEFIP* propose une synthèse des études concernant le devenir :

- des **diplômés de licence professionnelle 2014** enquêtés à 18 mois,
- des **diplômés de master 2014** enquêtés à 18 mois.

Elle se conclut par une synthèse des indicateurs de devenir par domaine de formation.

Les compte-rendus des enquêtes locales sont consultables sur le *site de l'université de Rouen*, les publications sur l'insertion professionnelle des docteurs sont disponibles sur le *site de Normandie Université*. Les résultats des enquêtes nationales sont disponibles sur le *site du MENESR*.

Point de méthodologie

A la session 2014, **544** étudiants ont obtenu le diplôme de licence professionnelle à l'université de Rouen. Courant décembre 2015, soit 18 mois plus tard, les diplômés ont été invités à renseigner un formulaire en ligne. A partir de janvier 2016, après trois relances électroniques, les non répondants ont été interrogés par téléphone. A l'issue de ces étapes, **447** questionnaires exploitables ont été recueillis, soit un **taux de réponse de 82 %**.



Enquêtés et taux de réponse

	Population		Répondants	
	Diplômés enquêtés	Répartition	Effectif	Taux de réponse
Selon le sexe				
Femmes	315	58%	262	83%
Hommes	229	42%	185	81%
Selon le domaine de la licence professionnelle				
Arts, lettres, langues	26	5%	22	85%
Droit, économie, gestion	284	52%	234	82%
Sciences, technologies, santé	234	43%	191	82%
Selon la catégorie de public				
Formation initiale classique	263	48%	217	83%
Alternance	192	35%	161	84%
Formation continue	89	16%	69	78%
ENSEMBLE	544	100%	447	82%

Lecture : Les femmes représentent 58 % des diplômés de licence professionnelle (315/544). 83 % d'entre elles ont répondu à l'enquête (262/315).

Les diplômés de la promotion 2014 se répartissent dans 26 spécialités de licence professionnelle.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

Les étudiants en formation initiale classique représentent près de la moitié de l'effectif, les étudiants en alternance 35 % et les adultes en formation continue un peu plus de 15 %.

Les étudiants qui ont préparé le diplôme en formation initiale ou en alternance sont en moyenne âgés de 22 ans lorsqu'ils obtiennent le diplôme. Les diplômés issus de la formation continue présentent un âge moyen de 38 ans.

55 % des diplômés sont titulaires d'un baccalauréat général, 36 % d'un baccalauréat technologique, 7 % d'un baccalauréat professionnel et 2 % d'un autre titre.

53 % déclarent être entrés en licence professionnelle suite à un BTS, 30 % suite à un DUT.

Diplômés issus de la formation initiale et de l'alternance

Poursuite d'études [124 répondants]

Au cours des 18 mois qui ont suivi l'obtention de la licence professionnelle, 33 % des diplômés ont poursuivi des études, dont 28 % en 2014-2015. 18 % des diplômés poursuivent en master. En décembre 2015, 26 % des diplômés sont en formation, 64 % d'entre eux sont inscrits en master.

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2015 [254 répondants]

18 mois après la licence professionnelle, 83 % des diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études sont en emploi. Rapporté à la situation de vie active, le **taux d'insertion professionnelle s'élève à 85 %**, le taux de recherche d'emploi étant de 15 %.

Lorsqu'ils sont en emploi [212 répondants]

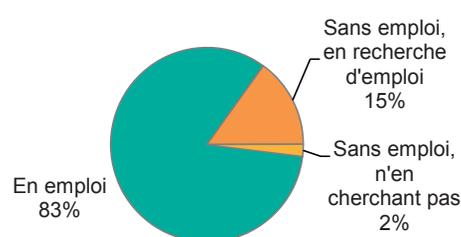
- 68 % bénéficient d'un contrat stable (CDI, fonctionnaires), 32 % déclarent avoir un contrat temporaire,
- 97 % travaillent à temps plein,
- 59 % accèdent à la catégorie "Professions intermédiaires", 36 % sont employés, 5 % occupent un emploi de niveau cadre,
- 68 % travaillent en Normandie, 8 % en Ile-de-France,
- 72 % travaillent dans le secteur des services (21 % dans le secteur "Commerce, transports, hébergement et restauration"), 21 % dans l'industrie.

37 % des diplômés ont obtenu leur emploi suite à un stage d'études ou à une formation en alternance.

Il s'agit du premier emploi depuis la licence pour 58 % des diplômés. Le délai moyen d'accès au premier emploi est de 3 mois.

Pour un emploi à temps plein, le salaire net médian s'établit à 1 400 € et le salaire moyen à 1 492 €.

Les caractéristiques de l'emploi diffèrent significativement en fonction



du domaine de la licence professionnelle.

Ainsi, les diplômés du domaine Sciences, technologies, santé accèdent plus que les diplômés du domaine Droit, économie, gestion à un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire (85 % contre 46 %). Les diplômés de Droit, économie, gestion bénéficient plus fréquemment d'un contrat stable : 75 % contre 63 % pour les diplômés de Sciences, technologies, santé.

Le taux d'insertion professionnelle des femmes est supérieur à celui des hommes (87 % contre 83 %). En revanche, les hommes bénéficient de conditions d'emploi plus favorables, ils accèdent plus fréquemment que les femmes au niveau cadre ou profession intermédiaire (82 % contre 48 %), à un emploi stable (75 % contre 63 %). Les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes (salaire médian pour un emploi à temps plein : 1 500 € contre 1 321 €).

Point de méthodologie

A la session 2014, **1 565** étudiants ont obtenu le diplôme de master à l'université de Rouen. **1 244** étaient concernés par l'enquête car non réinscrits dans l'établissement. Courant décembre 2015, soit 18 mois plus tard, les diplômés ont été invités à renseigner un formulaire en ligne. A partir de janvier 2016, après trois relances électroniques, les non répondants ont été interrogés par téléphone. A l'issue de ces étapes, **942** questionnaires exploitables ont été recueillis, soit un **taux de réponse de 76 %**.



Enquêtés et taux de réponse

	Population			Répondants	
	Diplômés	Répartition	Enquêtés	Effectif	Taux de réponse
Selon le sexe					
Femmes	956	61%	753	575	76%
Hommes	609	39%	491	367	75%
Selon le type de master					
Master hors enseignement	1 229	79%	1 007	751	75%
Master enseignement	336	21%	237	191	81%
Selon la catégorie de public					
Formation initiale	1 275	81%	992	742	75%
Formation continue	290	19%	252	200	79%
ENSEMBLE	1 565	100%	1 244	942	76%

Lecture : Les femmes représentent 61 % des diplômés de master (956/1 565). 753 ont été enquêtées. 76 % d'entre elles ont répondu à l'enquête (575/753).

Les diplômés de la promotion 2014 se répartissent dans 30 mentions de master. 21 % ont obtenu un master Enseignement.

La population des diplômés est majoritairement féminine. Les étudiants en formation initiale représentent plus des trois-quarts de l'effectif, les adultes en formation continue 19 %. Les étudiants relevant de la formation initiale sont en moyenne âgés de 25 ans lorsqu'ils obtiennent le diplôme. Les diplômés issus de la formation continue présentent un âge moyen de 40 ans.

21 % des diplômés de master ont poursuivi leurs études (master, doctorat...) à l'université de Rouen et n'ont donc pas été enquêtés.

Diplômés issus de la formation initiale, hors master enseignement

[988 diplômés]

Poursuite d'études

Au cours des 18 mois qui ont suivi l'obtention du master, 33 % des diplômés ont poursuivi des études, dont 31 % en 2014-2015. 9 % des diplômés s'engagent dans un parcours doctoral. En décembre 2015, 20 % des diplômés sont en formation.

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2015 [483 répondants]

18 mois après l'obtention du master, 86 % des diplômés qui n'ont pas poursuivi leurs études sont en emploi. Rapporté à la situation de vie active, le **taux d'insertion professionnelle s'établit à 88 %**, le taux de recherche d'emploi étant de 12 %.

Lorsqu'ils sont en emploi [416 répondants]

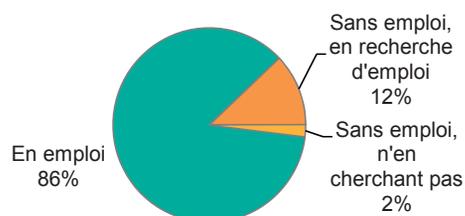
- 61 % bénéficient d'un contrat stable (CDI, fonctionnaires), 39 % déclarent avoir un contrat temporaire,
- 92 % travaillent à temps plein,
- 56 % déclarent être cadres, 23 % se situent dans la catégorie "Professions intermédiaires",
- 49 % travaillent en Normandie, 25 % en Ile-de-France,
- 87 % travaillent dans le secteur des services (dont 13 % dans les activités financières et d'assurance, 16 % dans les activités spécialisées scientifiques et techniques), 11 % dans l'industrie.

29 % des diplômés ont obtenu leur emploi en répondant à une offre d'emploi.

Il s'agit du premier emploi depuis le master pour 64 % des diplômés. Le délai moyen d'accès au premier emploi est de 4 mois.

Pour un emploi à temps plein, le salaire net médian s'établit à 1 700 € et le salaire moyen à 1 730 €.

Les indicateurs de l'insertion professionnelle diffèrent en fonction du domaine du master. Le domaine Sciences, technologies, santé



présente le taux d'insertion professionnelle le plus élevé (91 %) quand les autres domaines enregistrent un taux d'insertion autour de 85 %. Le taux d'emplois stables varie de 42 % pour le domaine Sciences humaines et sociales à 71 % pour le domaine Droit, économie, gestion. Le taux d'emplois de niveau cadre varie de 38 % pour le domaine Arts, lettres, langues à 74 % pour le domaine Sciences, technologies, santé.

Le taux d'insertion professionnelle des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes (89 % contre 86 %). En revanche, les hommes bénéficient de conditions d'emploi plus favorables, ils accèdent plus fréquemment que les femmes au niveau cadre ou profession intermédiaire (88 % contre 73 %), à un emploi stable (69 % contre 54 %). Ils sont aussi moins concernés par le temps partiel (3 % contre 12 %). Les hommes gagnent en moyenne plus que les femmes (salaire médian pour un emploi à temps plein : 1 800 € contre 1 615 €).

Les éléments ci-dessous concernent les diplômés de licence professionnelle et les diplômés de master 2 de la promotion 2013-2014. Ils rendent compte des principaux indicateurs de devenir 18 mois après le diplôme : poursuite d'études et insertion professionnelle, pour chaque domaine universitaire. Ne sont considérés ici que les **diplômés issus de la formation initiale et de l'alternance**. Les diplômés d'un master de l'enseignement sont exclus des statistiques. Les aspects méthodologiques de chaque enquête sont décrits dans les pages précédentes.



Enquêtés et taux de réponse

Hors formation continue

Domaine	Licence professionnelle				Master				
	Diplômés enquêtés	Répartition	Répondants	Taux de réponse	Diplômés	Répartition	Diplômés enquêtés	Répondants	Taux de réponse
Arts, lettres, langues (ALL)	24	5%	22	92%	140	14%	108	82	76%
Droit, économie, gestion (DEG)	248	55%	202	81%	350	35%	284	204	72%
Sciences humaines et sociales (SHS)	0				164	17%	123	90	73%
Sciences, technologies, santé (STS)	183	40%	154	84%	334	34%	274	203	74%
ENSEMBLE	455	100%	378	83%	988	100%	789	579	73%

Lecture : 55 % des diplômés de licence professionnelle sont rattachés au domaine Droit, économie, gestion (248/455). 81 % d'entre eux ont répondu (202/248).

Que ce soit en master ou en licence professionnelle, les domaines Droit, économie, gestion et Sciences, technologies, santé sont plus représentés que les domaines Arts, lettres, langues et Sciences humaines et sociales. 55 % des diplômés de licence professionnelle et 35 % des diplômés de master sont formés dans le domaine DEG. 40 % des diplômés de licence professionnelle et 34 % des diplômés

de master sont formés dans le domaine STS. Les taux de réponse sont dans l'ensemble assez homogènes : supérieurs à 80 % en licence professionnelle et autour de 73 % en master. Les effectifs de licence professionnelle du domaine ALL étant faibles, les données ne figurent pas dans les tableaux ci-dessous.

Poursuite d'études au cours des 18 mois suivant l'obtention du diplôme

Hors formation continue

Domaine	ALL		DEG		SHS		STS		Ensemble	
	M2	LP	M2	M2	LP	M2	LP	M2	LP	M2
Taux de poursuite d'études	32%	37%	35%	32%	26%	33%	33%	33%	33%	33%
dont poursuite en master	15%	21%	7%	18%	12%	10%	18%	11%	11%	11%
dont poursuite en doctorat	13%		2%	5%		17%		9%		9%

Lecture : 32 % des diplômés de master du domaine Arts, lettres, langues poursuivent leurs études après le master : 15 % en master, 13 % en doctorat.

En moyenne, un tiers des diplômés poursuit des études. On observe peu de variations en fonction du domaine après un master, en revanche après une licence professionnelle, les diplômés du domaine DEG poursuivent davantage leurs études que ceux du domaine STS (37 % contre 26 %). La nature de la poursuite d'études tend à différer en fonction du domaine. Ainsi, 21 % des diplômés de licence professionnelle du domaine DEG poursuivent en master, ce taux n'est

que de 12 % pour le domaine STS. Après un master, les diplômés du domaine STS poursuivent davantage en doctorat que les autres : 17 % des diplômés. Les diplômés du domaine DEG s'engagent rarement dans un parcours doctoral (2 %). Par ailleurs, 11 % des diplômés de master se réinscrivent en master. Cette proportion est élevée en SHS où 18 % des diplômés préparent un autre master.

Insertion professionnelle des diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études

Hors formation continue

Domaine	ALL		DEG		SHS		STS		Ensemble	
	M2	LP	M2	M2	LP	M2	LP	M2	LP	M2
Taux d'insertion professionnelle	86%	88%	86%	85%	84%	91%	85%	88%	85%	88%
Part d'emplois stables	54%	75%	71%	42%	63%	63%	68%	61%	68%	61%
Part d'emplois niveau cadre ou prof. intermédiaire	59%	46%	71%	79%	85%	95%	64%	79%	64%	79%
Part d'emplois à temps plein	82%	98%	96%	82%	99%	97%	97%	92%	97%	92%
Part d'emplois hors Normandie	62%	29%	47%	34%	33%	59%	32%	51%	32%	51%
Salaires net médian à temps plein	1 406 €	1 343 €	1 700 €	1 400 €	1 500 €	1 850 €	1 400 €	1 700 €	1 400 €	1 700 €

Le taux d'insertion professionnelle est un peu plus élevé après un master qu'après une licence professionnelle (88 % contre 85 %). Il diffère peu en fonction du domaine. Seul le domaine STS se distingue des autres avec un taux d'insertion supérieur à 90 % après un master. Les conditions d'emploi quant à elles peuvent varier fortement selon le domaine.

L'accès à un emploi stable (CDI, fonctionnaires) est plus fréquent pour les diplômés du domaine DEG : 75 % après une licence

professionnelle, 71 % après un master. Les emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire sont plus fréquents en STS : 95 % après un master et 85 % après une licence professionnelle. Les diplômés de master ALL et SHS sont plus confrontés au temps partiel que les autres (18 % contre 4 % en DEG et 3 % en STS). Lorsqu'ils sont en emploi, plus de la moitié des diplômés ALL et STS travaillent dans une autre région que la Normandie (respectivement 62 % et 59 %). Les diplômés du domaine STS présentent les salaires les plus élevés.